



UNE FORMATION QUALIFIANTE POUR UN METIER DU SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

Sanctionnée par un Diplôme de niveau V, cette formation qualifiante permet au stagiaire de développer des compétences diversifiées dans les fonctions de :

- Accueil et communication
- Organisation
- Réalisations liées aux besoins fondamentaux de l'enfant
- Accompagnement de l'enfant dans les actes de la vie quotidienne et dans son éducation

De par sa polyvalence et ses fonctions, le titulaire du CAP Petite Enfance est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants.



FORMATION PAR ALTERNANCE

Une formation par alternance qui s'appuie sur **14 semaines de stage professionnel** alternant école maternelle et crèche avec **23 semaines de formation théorique**



CONTENU

MODULES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

- Sciences Médico-sociales
- Biologie générale et appliquée
- Nutrition – Alimentation
- Technologie
- Puériculture
- Animation

MODULES GÉNÉRAUX

- Expression et Communication
- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Histoire Géographie

Le CAP Petite Enfance est validé en épreuves terminales par 3 épreuves pratiques et orales (unités professionnelles) et par 3 épreuves écrites et orales (unités générales)

RÉUSSIR *autrement*
mfr-vaclusealpes.com

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du CAP Petite Enfance peut exercer sa profession :

- En structures collectives :
en école maternelle, en crèche,
en halte garderie, en garderie périscolaire,
en centre de loisirs sans hébergement,
en centre de vacances collectif d'enfants.
- En milieu familial :
à son domicile ou au domicile des parents
- Concours ATSEM

CONDITIONS D'ADMISSION

- Niveau VI (fin de scolarité obligatoire)
- Disposer des pré-requis évalués à partir d'un entretien de motivation et des épreuves écrites.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Contacter la structure pour obtenir un rendez-vous
- Formation théorique professionnelle pour les personnes justifiant d'un niveau V
- Possibilité de rétribution individuelle
- Formation subventionnée par le Conseil Régional
- Formation sous réserve d'un effectif de 12 stagiaires

Formation conventionnée et financée
sous l'accord du Conseil Régional – Financement Européen